

L'honorable M. FERGUSON : Je n'ai jamais dit un seul mot contre le tarif de faveur existant. Au contraire, j'ai dit que je l'approuvais.

L'honorable M. CASGRAIN : L'honorable monsieur, ai-je cru comprendre, a déclaré que le gouvernement avait commis une bévue en adoptant ce tarif de faveur, mais que c'était une heureuse bévue.

L'honorable M. FERGUSON : J'ai dit que le gouvernement actuel ne pouvait réclamer un grand mérite pour avoir adopté ce tarif de faveur, eût-il produit tous les bons effets que lui avait attribués mon honorable ami (le secrétaire d'Etat), puisque c'est une bévue qui avait poussé le gouvernement à l'adopter.

L'honorable M. CASGRAIN : Je suis heureux d'entendre dire par mon honorable ami que le tarif de faveur est une bonne chose. Nous le croyons aussi. Il y a une autre chose à dire au sujet du tarif de faveur. La visite que fit sir Wilfrid Laurier à Londres a été appréciée de diverses manières, et l'on a demandé à quoi elle avait abouti? Le parti libéral avait toujours été accusé de déloyauté. On ne nous croyait pas disposé à faire quoi que ce soit pour l'honneur du drapeau. On supposait que la loyauté était monopolisée par le parti conservateur. Or, qu'est-ce qu'a fait le gouvernement libéral après avoir passé dix-huit années dans l'opposition? La première chose qu'il a faite, une fois arrivé au pouvoir, n'a pas été de manifester du bout des lèvres seulement une loyauté; mais il a tenu à se montrer loyal par des actes aussi bien que par des paroles. M. Laurier s'est rendu en Angleterre et il a déclaré au peuple anglais que la politique du parti libéral qu'il dirigeait était d'accorder à la mère patrie sur le marché canadien un traitement de faveur; que ce traitement de faveur serait une réduction de droit de 12½, puis de 25 et même de 33½ pour cent du tarif général. De sorte que, aujourd'hui, si vous allez à la douane à Montréal, vous pouvez faire entrer autant de marchandises anglaises pour deux piastres que vous pouviez en faire entrer auparavant pour trois piastres sous l'ancien régime. Quant à la question du *quid pro quo*, s'il y a quelque chose que je n'admire pas, c'est la conduite de celui qui, en faisant un présent à quelqu'un, lui demanderait ce qu'il doit attendre en retour de ce présent.

L'Angleterre admet sur son marché nos produits sans les frapper d'un seul centime de droit. Que pouvons-nous désirer de plus? Si après cette terrible guerre du Sud-africain, l'Angleterre trouve qu'il est nécessaire d'imposer de nouveaux droits afin de prélever un revenu additionnel, nous pourrions alors demander qu'un traitement de faveur nous fut accordé sur le marché anglais. Autrement, une taxe serait, dans ce cas, imposée sur nos produits; mais aujourd'hui, aucune taxe ne frappe nos marchandises à leur entrée sur le marché anglais. Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons demander à l'Angleterre d'imposer une taxe sur le pain de ses ouvriers et autres classes salariées pour accorder sur son marché une préférence aux producteurs canadiens. Ses importations du Canada sont faibles comparativement à ses importations totales. Je ne crois pas que ses importations du Canada représentent plus de dix pour cent de ses importations des autres pays. Dans ces circonstances allons-nous demander à la mère patrie de taxer 90 pour 100 de ses importations pour protéger nos 10 pour 100? Cette demande ne serait pas raisonnable.

Quant à la prospérité actuelle du Canada, l'honorable sénateur de Monck admet cette prospérité. Il admet que nous traversons une période d'années d'abondance; mais les conservateurs se permettent de ridiculiser quelque peu le directeur général des Postes parce qu'un jour, il se serait appelé: "Je, Wm Mulock," et qu'il aurait écrit sur un timbre-poste: "Greater than has been." Le timbre-poste n'est pas la seule chose qui ait été agrandie dans ce pays depuis que mes honorables amis de la gauche sont privés du pouvoir. On a fait depuis, en Canada, de plus grandes choses que par le passé. M. Clergue m'a communiqué, pendant que je me dirigeais vers cette Chambre, un pamphlet illustré dans lequel l'on voit l'accomplissement en Canada, de plus grandes choses que ce qui a été fait jusqu'à présent. Dans ce pamphlet, M. Clergue et ses associés sont représentés comme ayant dépensé jusqu'à présent en Canada, quelques \$22,000,000. J'ai eu l'avantage, l'année dernière, de visiter leurs usines, et je dois dire que j'ai été étonné de leur immensité. J'ai lu dans la "Gazette" de Montréal, aujourd'hui, que M. Clergue et ses associés ont commencé à fabriquer des lingots d'acier, et que, dans